NATURA 2000

LA CONCERTATION LOCALE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

LE RÉSEAU NATURA 2000

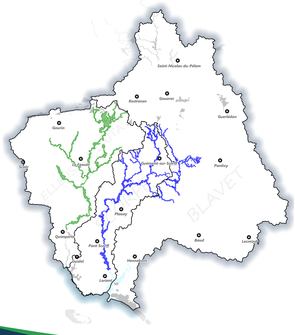

Il regroupe un ensemble de sites remarquables à l'échelle européenne. Le SMBSEIL anime les deux sites « rivière Ellé » et « rivières Scorff-Sarre et forêt de Pont-Calleck »



UNE GESTION QUI REPOSE SUR 4 OUTILS

LE COPIL

Le Copil est une instance de concertation, qui priorise et oriente les actions à mener.



LE DOCOB

Le DOCOB est un document qui fixe le plan de gestion et les objectifs.



ÉVALUATION DES INCIDENCES

Tout projet ou action pouvant avoir un impact sur un site Natura 2000 est soumis à évaluation environnementale.



CONTRAT NATURA 2000

Il s'agit d'une aide financière aux propriétaires pour maintenir ou restaurer la biodiversité de leurs parcelles remarquables.



DES PROPRIÉTAIRES QUI S'ENGAGENT



Exemple de l'entretien d'une prairie humide à biodiversité remarquable :
la végétation est fauchée et exportée de la parcelle en septembre pour permettre aux espèces animales et végétales de se reproduire. Le contrat Natura 2000 souscrit par le propriétaire finance ses travaux à 100 %.



NOS MILIEUX ET ESPÈCES REMARQUABLES



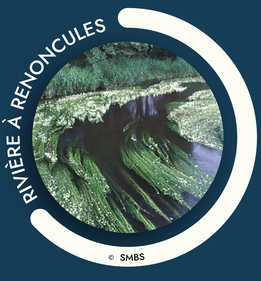



NATURA 2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Région BRETAGNE

Pour plus d'information : **www.bseil.fr**

SMBSEIL

Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laïta
2 rue du Palud - Bas Pont-Scorff 56620 CLEGUER
Tél : 02 97 32 50 34